



Commune de  
**BARCY**

7, Ruelle du Curé  
77910 BARCY  
Tél. et Fax : 01 60 44 70 16  
E-mail : mairie-barcy@wanadoo.fr

**Département de Seine-et-Marne  
Arrondissement de Meaux  
Canton de Claye-Souilly  
Commune de BARCY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES PROCES-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation :

le 29 octobre 2015

Date d'affichage :

le 29 octobre 2015

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

Quorum : 06

**L'an deux mil quinze, le 9 novembre à 19h00**, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DHUICQUE Pierre-Edouard, Maire de BARCY.

Etaient présents :

M. BESANÇON Emmanuel, Mme BONGARD Clotilde, M. BONGARD Jean-Luc, M. BRAYER Sébastien, M. CODRON Nicolas, M. DHUICQUE Pierre-Edouard, Mme GRONDIN-FUZELLIER Anièle, Mme POUGET-VACHER Katia, M. MOLKA Hervé, M. RYCHLEWSKI Stéphane.

Absente excusée : Mme Angélique ARLOVE

Procuration : Mme Angélique ARLOVE à Mme Katia POUGET-VACHER

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Anièle GRONDIN-FUZELLIER élue secrétaire de séance.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2015.**

Le Conseil Municipal a approuvé le Procès-verbal du 14 septembre 2015.

**PROJET « NOUVELLE ECOLE DE BARCY »**

Monsieur le Maire rappelle le contexte d'aujourd'hui de l'école de Barcy :

- Vieillesse des locaux avec des manquements en termes de normes et de sécurité
- Accroissement du nombre d'élèves, notamment à Barcy.

Il rappelle également la décision prise à l'unanimité par le Conseil Municipal du 7 octobre 2014 d'implanter la nouvelle école en lieu et place de la Mairie actuelle (délibération 2014-45).

Suite à l'entretien qu'il eu avec Monsieur Pinard, inspecteur de l'Education Nationale, Monsieur le Maire informe l'ensemble de son Conseil de l'éventualité d'une ouverture de classe à Barcy dès la rentrée prochaine.

Pour toutes ses raisons, et en accord avec l'Assistant Maître d'Ouvrage et l'Architecte, Monsieur le Maire envisage de créer deux nouvelles classes dès maintenant.

– **PRESENTATION DU PROJET (PLAN DE L'ARCHITECTE)**

Deux classes sont implantées dans la salle polyvalente.

Les toilettes sont mixtes et agrandies.

Le local technique est détruit afin d'agrandir la cour de récréation.

Un préau est créé en partie dans le bâtiment « Petit » et en partie en auvent vers l'extérieur de ce même bâtiment.

Remarques :

- Regret de M. MOLKA sur l'absence de salle polyvalente utile aux manifestations du village
- Dans la nouvelle configuration, où seront logés les associations ?

– **ETUDE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ET PISTES ENVISAGEES**

Coût total des travaux : 325 000 euros HT, financé à 60% par des DETR de l'Etat et le fonds E.CO.L.E du Département.

En attente de complément de financement : les réserves parlementaires.

Pistes envisagées pour l'autofinancement :

- Un emprunt de 140 000 euros
- Un partenariat urbain privé et une taxe d'aménagement grâce à la création de logements supplémentaires

Le Conseil Municipal accepte d'étudier la possibilité de modifier ou de réviser le PLU afin de réaliser les projets de nouveaux logements.

**SUBVENTION CONCERNANT LA CLASSE TRANSPLANTEE**

Madame Katia POUGET-VACHER présente le projet de la classe transplantée.

70 élèves de l'école, dont 16 élèves provenant de Barcy, partent faire un séjour de 5 jours en Normandie.

Elle propose de participer au financement de ce séjour (coût 355 euros/enfant) en s'alignant sur la participation de la commune de Chambry, à savoir une subvention de 120 euros par enfant de Barcy.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition par 7 voix, contre une voix pour 150 euros par enfant.

### **POINTS DIVERS**

°Madame Katia POUGET-VACHER informe le Conseil de l'étude de réorganisation des lignes de bus de la CAPM, étude qui propose uniquement pour Barcy de réintégrer la ligne du Pays de l'Ourcq.

Madame Katia POUGET-VACHER explique les souhaits qu'elle a transmis à la CAPM, afin d'améliorer le transport à Barcy :

- Une ligne en direction du lycée Coubertin, du centre Commercial « Les saisons de Meaux » et du PAPM
- Une ligne Monthyon – Barcy avec un arrêt à Pringy, afin de relier le hameau et son village.

°Monsieur Hervé MOLKA regrette l'absence de représentant de la Mairie à Sportissimeaux auprès de Mlle Coralie Launay.

Séance levée à 23h15.